

RÉDUCTION DES IMPORTATIONS ET SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE

L'urgence de renforcer l'intégration nationale

L'économie algérienne souffre d'une forte dépendance aux importations, notamment dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, où près de 70 % des composants proviennent de l'étranger. Cette situation affecte non seulement la balance commerciale, mais aussi la souveraineté industrielle du pays. Dans ce contexte, le rôle de la sous-traitance industrielle devient essentiel pour assurer une intégration locale plus poussée et réduire la dépendance aux importations. La sous-traitance est perçue comme un levier stratégique pour le développement économique intégré, en soutenant la compétitivité de l'industrie nationale, tout en stimulant l'innovation et la création d'emplois P 3



RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'extension des zones cultivées recommandée

Bien que la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation ait diminué au cours des dix dernières années, elle reste néanmoins élevée, mettant en lumière la fragilité du pouvoir d'achat des Algériens face aux fluctuations des prix des produits agricoles. Le Pr. Ali Daoudi, enseignant-chercheur à l'École supérieure d'agronomie, a souligné l'importance d'étendre les zones cultivées en Algérie et a appelé à une transformation structurelle et technologique du mode de production agricole pour mieux répondre aux défis actuels.

P 2

VALORISATION DES DÉCHETS PORTUAIRES

77 millions DA à générer annuellement

La valorisation des déchets au niveau des ports permettra à l'Algérie de préserver sa côte, de lutter contre la pollution et de réaliser des gains financiers importants. En effet, pas moins de 77 millions de DA par an sont à générer. C'est ce qu'indique une étude de caractérisation et d'évaluation du potentiel de valorisation des déchets générés dans les ports de pêche en Algérie, menée par l'Agence nationale des déchets (AND), en coordination avec le Programme Économie bleue, Pêche et Aquaculture, dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne (UE).

P 3

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le développement du système bancaire requis

Le récent remaniement ministériel n'a pas fini de susciter des débats. Si la composition de la nouvelle équipe gouvernementale fait encore débat, il n'en demeure pas moins que tout le monde souhaite sa réussite. Mais la réussite implique d'accepter de se remettre en question et de dialoguer pour promouvoir l'Algérie et consolider les réformes engagées. C'est en cela que la question de notre système bancaire a été au cœur des discussions, lors du forum international sur le développement des techniques de commerce extérieur dans les banques, organisé récemment au Centre universitaire de Tipasa.

P 5

LABOURS-SEMAILLES 2024/2025

**Plus de 31 000 ha
à emblaver à El-Meniaâ
et Timimoun** P 2

AAP

**Plus de 10 000 projets déclarés,
d'une valeur avoisinant
4 340 milliards de DA** P 5

ACCOMPAGNEMENT DES
MICRO-ENTREPRISES ET DES START-UP

**Le rôle de l'université
souligné à Ghardaïa** P 5

LABOURS-SEMAILLES
2024/2025

Plus de 31.000 ha
à emblaver
à El-Meniaâ et
Timimoun

Une superficie globale de 31.500 hectares (ha) sera emblavée dans les wilayas d'El-Meniaa et Timimoun au titre de la nouvelle campagne labours-semailles de 2024/2025, lancée mardi, a-t-on appris des directions locales des services agricoles (DSA). Dans la wilaya d'El-Meniaa, une superficie globale de 22.000 ha a été réservée à la céréaliculture, dont 20.500 ha consacrés au blé dur, 1.230 ha à l'orge et 60 ha au blé tendre, le reste étant répartis entre l'avoine et le triticales, a indiqué le DSA, Youcef Mesbah. Pour la réussite de cette campagne dans la wilaya, il est fait état de la mise à la disposition des agriculteurs, en coordination avec la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat, de 47.475 quintaux (QX) de semences et de 198.000 QX d'intrants et fertilisants agricoles, en plus de la mobilisation de 250 tracteurs et déchaumeuses, 95 semoirs et des hersees. Le directeur de la CCLS d'El-Meniaâ, Khaled Ouled El-Mokhtar, a fait part, au titre du soutien au céréaliculteur, de l'ouverture en juin dernier d'un guichet de prêt "R'fig" au niveau de la CCLS d'El-Meniaa, chargé de la réception et l'examen des dossiers des postulants aux semences et intrants agricoles. Le coup d'envoi de la campagne labours-semailles pour cette saison a été donnée au niveau de l'exploitation "Benhamouda Kaddour", dans la commune de Hassi-Lefhal (140 km Nord d'El-Meniaa), qui s'étend sur 1.700 ha, dont 1.400 ha retenus pour développer différents genres culturels et une partie retenue pour l'élevage. Intervenant à cette occasion, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a annoncé l'entrée en service de 120 pivots d'irrigation agricole, avant de table sur une prévision de récolte céréalière d'un (1) million de quintaux. Dans la wilaya de Timimoun, la campagne labour-semailles, lancée depuis l'exploitation "El-Houria" (200 ha) au niveau du périmètre agricole de Tinerkouk, cible l'ensemencement de 9.500 ha en blés dur et tendre et de maïs au niveau des périmètres agricoles d'Amguiden, Tinerkouk, Ougrout et Afrane, a indiqué le DSA, Rafik Benmansour.

R E.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'extension des zones cultivées recommandée

Bien que la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation ait diminué au cours des dix dernières années, elle reste néanmoins élevée, mettant en lumière la fragilité du pouvoir d'achat des Algériens face aux fluctuations des prix des produits agricoles. L'enseignant-chercheur à l'École supérieure d'agronomie, le Pr. Ali Daoudi, a souligné l'importance d'étendre les zones cultivées en Algérie et a appelé à une transformation structurelle et technologique du mode de production agricole pour mieux répondre aux défis actuels.

Par Mourad A.

Lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne III » de la Radio nationale, le Pr. Daoudi a analysé l'évolution des dépenses des ménages algériens, particulièrement en matière d'alimentation. Selon une étude de l'ONS menée en 2022, la part du budget allouée à la consommation alimentaire est passée de 41 % en 2011 à 34 % aujourd'hui. Toutefois, ce chiffre demeure bien supérieur à celui observé dans les pays développés, où les ménages consacrent en moyenne seulement 7 à 8 % de leurs revenus à l'alimentation. « Bien que nous ayons observé une légère baisse, cette part reste trop élevée, ce qui montre que les Algériens sont encore très vulnérables aux fluctuations des prix alimentaires », a-t-il déclaré. Le Pr. Daoudi a précisé que dans les pays développés, la sensibilité aux variations des prix est faible, alors qu'en Algérie, elle est particulièrement marquée. "Lorsqu'un ménage consacre près d'un tiers de son budget à l'alimentation, même une légère hausse des prix peut entraîner une réduction significative du pouvoir d'achat, surtout pour les foyers les plus modestes", a-t-il ajouté. Le professeur a ensuite expliqué que, bien que les prix des produits de consumma-

tion courante bénéficient de la politique de subventions, les produits agricoles, tels que les fruits, légumes et viandes, connaissent une augmentation constante depuis plusieurs années. En effet, entre septembre 2023 et septembre 2024, les prix des produits agricoles ont augmenté de 4,3 %. Ce phénomène est attribué à des choix stratégiques des agriculteurs, qui privilégient certaines cultures en fonction des prévisions des prix et des coûts de production. Il a ajouté que la stabilité des prix des produits alimentaires ne sera possible que si le pays parvient à développer une production locale plus diversifiée et mieux adaptée aux besoins du marché. Un autre facteur expliquant la fluctuation des prix, selon le Pr. Daoudi, est la stagnation, voire la diminution, des superficies consacrées à la culture maraîchère. « Les chiffres du ministère de l'Agriculture révèlent une baisse préoccupante des terres cultivées. En 2012, chaque citoyen disposait de 120 m² de terres irriguées et cultivées. Aujourd'hui, ce chiffre a chuté à seulement 90 m² par citoyen », a-t-il alerté. Cette tendance est d'autant plus inquiétante face à l'évolution démographique du pays, avec une population en constante augmentation. « Il est impératif d'agir rapidement pour stopper cette réduction des surfaces cul-

tivées, car elle pourrait compromettre la sécurité alimentaire du pays », a ajouté le Pr. Daoudi. Pour remédier à cette situation, le Pr. Daoudi propose plusieurs solutions. D'une part, il recommande une extension des zones cultivées, notamment dans les régions du sud, en exploitant les terres non encore utilisées et en investissant dans l'irrigation moderne. « Le sud de l'Algérie possède un potentiel inexploité, notamment pour les cultures en serre, qui pourrait aider à augmenter la production agricole locale », a-t-il déclaré. D'autre part, il insiste sur la nécessité d'une transformation en profondeur des pratiques agricoles, incluant l'adoption de nouvelles technologies et techniques agricoles modernes. Enfin, le Pr. Daoudi a souligné l'importance d'une étude nationale sur les habitudes de consommation des Algériens. « Une grande enquête sur le modèle de consommation alimentaire des Algériens nous permettrait de mieux comprendre les besoins réels de la population et ainsi orienter plus efficacement la production agricole », a-t-il conclu. Selon lui, une telle enquête aiderait à ajuster la production pour qu'elle soit mieux adaptée aux besoins alimentaires de la population et garantirait une plus grande sécurité alimentaire à long terme.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le PLF 2025 reflète l'engagement de l'État

Par M. A.

Le projet de loi de finances pour l'année 2025 renforce le principe de l'État social, tout en veillant à préserver le pouvoir d'achat des Algériens et à soutenir l'investissement local. Comme l'a souligné Allal Bouteldja, Député et Membre de la Commission des Finances et du Budget, le budget général pour 2025 atteint, pour la première fois depuis l'indépendance, près de 126 milliards de dollars, soit l'équivalent de 16 800 milliards de dinars algériens, un montant qui reflète l'engagement de l'État en faveur de son caractère social. Lors de son intervention sur la « Chaîne II » de la radio nationale, Bouteldja a précisé que les fondements du budget 2025 reposent sur deux axes principaux. Le premier est la préservation du pouvoir d'achat des citoyens et l'amélioration de leur qualité de vie. Cela se traduit par une augmentation de la part du budget allouée aux salaires des fonction-

naires, avec une hausse de 11,4 %, ainsi qu'une augmentation de 5,5 % du budget des transferts sociaux. Ces mesures visent à faire face à la hausse mondiale des prix des produits de base et à maintenir la stabilité des prix au niveau national. Le deuxième axe fondamental du budget est le soutien à l'investissement, avec une part de 19,3 % du budget total. Cela démontre la volonté des autorités publiques de concrétiser des projets d'envergure dans des secteurs stratégiques tels que l'irrigation, les travaux publics, le logement, l'industrie et l'agriculture. Ces projets constituent des leviers essentiels pour stimuler l'économie nationale et créer de nouvelles opportunités d'emploi. Concernant la situation économique du pays, Bouteldja a jugé les indicateurs économiques de 2024 positifs, notamment avec un excédent dans la balance des paiements et la balance commerciale, ce qui augure bien pour les prévisions du projet de loi de finances 2025, qui table sur une croissance économique de 4,5 %.

Cette prévision ambitieuse reste réaliste dans le contexte des défis mondiaux actuels. Bouteldja a également mentionné que les réserves de change de l'Algérie devraient atteindre 73 milliards de dollars, soutenues par la bonne performance des secteurs économiques et une amélioration de la fiscalité, notamment la fiscalité interne qui devrait augmenter de 3,5 % ainsi que les recettes liées aux hydrocarbures. Bouteldja a également souligné l'importance des projets d'investissement dans le renforcement de la base fiscale du pays, en augmentant les recettes et en générant des emplois. Il a précisé qu'environ 9 400 projets d'investissement ont été enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, ce qui devrait stimuler la dynamique économique. Parmi ces projets, le secteur de l'irrigation reçoit 32 % des fonds alloués, incluant des initiatives telles que le financement des stations de dessalement d'eau de mer et la connexion des barrages.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉDUCTION DES IMPORTATIONS ET SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE

L'urgence de renforcer l'intégration nationale

L'économie algérienne souffre d'une forte dépendance aux importations, notamment dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, où près de 70 % des composants proviennent de l'étranger. Cette situation affecte non seulement la balance commerciale mais aussi la souveraineté industrielle du pays. Dans ce contexte, le rôle de la sous-traitance industrielle devient essentiel pour assurer une intégration locale plus poussée et réduire la dépendance aux importations. La sous-traitance est vue comme un levier stratégique pour le développement économique intégré, en soutenant la compétitivité de l'industrie nationale tout en stimulant l'innovation et la création d'emplois.

Par Mourad A.

Selon Kamel Agssous, président de la bourse de la sous-traitance, il est urgent de renforcer l'intégration nationale en soutenant les PME locales, véritables piliers du tissu industriel, afin de produire localement ces éléments essentiels. Lors de son intervention à la radio nationale Agssous a indiqué que cette démarche permettrait non seulement de réduire les coûts d'importation mais aussi d'assurer la sécurité économique du pays. L'objectif des autorités est de porter la contribution de l'industrie au PIB à 12 % d'ici 2030, contre seulement 5 % actuellement, en augmentant l'intégration des produits locaux. Ce défi est ambitieux mais réalisable, notamment grâce à la mise en place de conventions entre grands groupes industriels et PME. Les secteurs clés, tels que la mécanique, la métallurgie, l'électronique, l'énergie et le transport ferroviaire, jouent un rôle moteur dans la stratégie de sous-traitance. Par exemple, Sonatrach, qui importe 90 % des 500 000 pièces nécessaires chaque année, représente un coût d'un milliard de dollars. Ce constat il-

lustre l'ampleur du défi et l'importance de développer des alternatives locales. La Coordination Nationale des Bourses, un acteur central dans cette démarche, travaille à renforcer les capacités des PME en facilitant les partenariats avec les grands groupes industriels. Les récentes conventions signées avec des entreprises telles que Naftal et Cital visent à structurer ces relations et à stimuler l'intégration locale. Un autre aspect fondamental de cette transition réside dans la mise à niveau des PME sous-traitantes pour les amener aux standards internationaux. Cela implique des diagnostics approfondis des besoins des entreprises, ainsi qu'un soutien financier de l'État, bien que sa mise en œuvre soit parfois insuffisante. Des exemples comme le Small Business Act aux États-Unis, qui attribue 20 % des marchés publics aux PME locales, montrent qu'une législation adaptée peut jouer un rôle clé dans ce processus. Le partenariat public-privé, de même, doit être renforcé pour garantir une collaboration fluide et efficiente. Le secteur industriel algérien doit également faire face à des contraintes liées

à la disponibilité de la ressource humaine qualifiée et à l'accès au foncier industriel. Ces obstacles nécessitent des solutions adaptées pour dynamiser la production locale. Par ailleurs, les partenariats avec des entreprises étrangères, notamment celles d'Italie et de Turquie, sont essentiels pour les projets complexes, tels que ceux liés au dessalement de l'eau de mer ou à la construction de stations. Toutefois, l'objectif est de s'assurer que ces partenariats incluent un transfert de savoir-faire et de technologies, permettant à l'Algérie de maîtriser progressivement toute la chaîne de production. Enfin, pour soutenir cette dynamique, l'innovation et la recherche scientifique doivent être au cœur de la transformation industrielle. L'université algérienne, par exemple, joue un rôle clé dans la formation des futurs experts dans des domaines stratégiques comme l'électronique et la mécanique. Un renforcement de la collaboration entre les entreprises et les centres de recherche pourrait ainsi favoriser l'émergence d'une industrie plus compétitive, capable de répondre aux défis du marché mondial.

PORT D'ORAN Plus de 8 millions de tonnes de marchandises traitées en neuf mois

Le port d'Oran a traité plus de 8 millions de tonnes de marchandises durant les neuf premiers mois de l'année en cours, enregistrant une hausse de 7 % par rapport à la même période de 2023, a-t-on appris de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO). Un volume total estimé, précisément, à 8.351.914 tonnes de diverses marchandises a été traité au cours de cette période, soit une augmentation de 7 %, équivalant à 517.516 tonnes, comparativement avec la même période de l'année écoulée (2023), a détaillé, à l'APS, Fasla Mahmoud Djawed, Conseiller du Président-directeur général de l'EPO. Les exportations hors hydrocarbures sont composées, principalement, de 1.723.235 tonnes de clinker, 287.639 tonnes de ciment et 10.759 tonnes de divers types de métaux ferreux, a-t-on fait savoir. Le trafic des marchandises solides en vrac au niveau de ce port a atteint 6.413.313 tonnes, soit une augmentation de 15 % par rapport à la même période de l'année précédente. Avec un volume de 2.518.798 tonnes, les céréales, toutes variétés confondues, arrivent en tête des marchandises importées, suivies par les aliments pour bétail (1.451.467 tonnes), a-t-on indiqué de même source. Le volume des marchandises liquides a atteint, quant à lui, 194.611 tonnes, comprenant notamment des huiles végétales destinées à l'exportation et des marchandises diverses (exportations et importations) pour un total de 1.743.990 tonnes. Le port d'Oran a également enregistré une augmentation de 19 % dans l'activité des conteneurs, avec 210.002 conteneurs traités au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 176.087 unités pour la même période en 2023. Le volume net des marchandises dans les conteneurs a atteint 1.096.173 tonnes, contre 1.065.511 tonnes enregistrés durant les 9 premiers de 2023, a-t-on encore fait observer. S'agissant du trafic de passagers, le port d'Oran a accueilli 194.602 voyageurs et 72.994 véhicules au cours des neuf premiers mois de 2024, enregistrant une baisse de 2,36 % pour les passagers et une hausse de 18,62 % pour les véhicules, par rapport à 2023, selon la même source.

R.E.

VALORISATION DES DÉCHETS PORTUAIRES

77 millions DA à générer annuellement

Par Zahir R.

La valorisation des déchets au niveau des ports permettra à l'Algérie de préserver sa côte, de lutter contre la pollution et de réaliser des gains financiers importants. En effet, pas moins de 77 millions de DA par an sont à générer. C'est ce qu'indique une étude de caractérisation et d'évaluation du potentiel de valorisation des déchets générés dans les ports de pêche en Algérie, menée par l'Agence nationale des déchets (AND), en coordination avec le Programme Économie bleue, Pêche et Aquaculture, dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne (UE). Selon les chiffres dévoilés lors d'une journée d'étude sur les déchets portuaires, organisée dans le cadre du 8e Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (RE-VADE), au Palais des Expositions des Pins Maritimes, la valorisation des plastiques rapportera 19 millions DA/an, les déchets organiques 6 millions DA, le bois 44 millions DA, les métaux 1 million DA, le papier/carton 1 million DA, les pneus 3 millions DA, et les huiles

usagées 13 millions DA. L'exploitation et la valorisation de ces déchets portuaires sont considérées comme un véritable gisement économique. Intervenant à l'occasion, Sabrina Beggar, cheffe du département prévention à l'AND, a souligné que l'adoption du tri sélectif dans les ports, accompagnée d'un travail de sensibilisation ciblant tous les acteurs de ces lieux (pêcheurs, restaurateurs, associations), pourrait créer des « opportunités de valorisation des déchets générés dans ces lieux et faire émerger des filières de revalorisation ». Selon elle, les ports constituent une interface entre le milieu terrestre et marin, et il est crucial de maîtriser la gestion des déchets dans ces zones pour protéger la biodiversité marine. De son côté, Warda Tahraoui, experte en entrepreneuriat des start-up auprès du Programme Économie bleue, Pêche et Aquaculture, a mis en avant l'importance de cette étude pour « identifier des solutions innovantes dans la gestion et la valorisation des déchets des ports ». Lancée en novembre 2023, cette étude a ciblé six ports, dont trois ports de pêche (Ghazaouet, Bouzedjar, Mostaganem) et

trois ports mixtes (Bouharoun, Zemmouri, Annaba), et a été parachevée en novembre 2024. L'étude a révélé que 10% des déchets portuaires proviennent des engins de pêche, tandis que les déchets organiques constituent 50% des volumes. Le plastique se classe en deuxième position, représentant entre 20 et 30% des déchets, suivis par le papier, les métaux, les textiles et les pneus. Concernant les déchets collectés par les filets de pêche, 86% sont des bouteilles en plastique, 3,3% des métaux, 3,6% du bois, 2% du papier/carton, 2% du textile, 0,7% du caoutchouc et 0,5% du verre. Parmi ces déchets, 90% sont à usage unique, dont 50% sont des sacs plastiques, 46% des bouteilles et 4% des emballages alimentaires. L'étude a également mis en évidence le fort potentiel de valorisation du bois, suivi du plastique, des huiles usagées, des matières organiques, du papier-carton, des pneus et des métaux. Sabrina Beggar a insisté sur la nécessité de mettre en place des plans de gestion adaptés aux ports : « Il faut des solutions innovantes pour réduire ces déchets et

améliorer l'efficacité des ports en Algérie. Les entreprises, nationales et internationales, ainsi que les start-ups algériennes, proposent des solutions pour la valorisation de ces déchets », a-t-elle recommandé. Lors de cette rencontre, des experts ont insisté sur l'importance d'une gestion intégrée des déchets portuaires. Parmi les recommandations : mettre en place des systèmes de récupération adaptés, encourager le recyclage et intensifier la sensibilisation des acteurs du secteur à la problématique des déchets. Cette initiative met en lumière l'urgence d'agir face aux défis environnementaux des ports algériens, tout en montrant que des solutions concrètes existent pour réduire leur empreinte écologique et renforcer la durabilité du secteur de la pêche. L'étude a également rappelé que, selon les données du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et de l'Office national des statistiques (ONS), le secteur de la pêche employait 130.315 professionnels en 2020, répartis sur 46 ports de pêche et plus de 60 sites d'échouage.

SEMAINE EUROPÉENNE DE L'HYDROGÈNE À BRUXELLES

Sonatrach examine les opportunités de coopération algéro-allemande

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu mardi une réunion avec la représentante de l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement "GIZ", accompagnée du représentant de la Chambre algéro-allemande d'industrie et de Commerce "AHK", et ce, en marge de sa participation à la Semaine européenne de l'hydrogène organisée à Bruxelles, du 18 au 22 novembre en cours. Lors de cette rencontre, tenue en présence des cadres dirigeants de Sonatrach, les échanges ont porté sur les perspectives de coopération algéro-allemande concernant les projets relatifs à l'hydrogène vert et aux énergies renouvelables dans lesquels l'agence GIZ est impliquée, selon un communiqué du groupe public. La participation du groupe Sonatrach à la Semaine européenne de l'hydrogène vise à renforcer la coopération avec les partenaires étrangers et à échanger sur les domaines liés au développement de l'hydrogène et des énergies renouvelables, contribuant ainsi à accélérer la transition énergétique et à soutenir le développement durable.

SALON "ALGERIA WOODTECH Plus de 100 exposants attendus à la 3^e édition

La 3e édition du Salon international du bois, menuiserie, équipements et technologies "Algeria WoodTech" se tiendra, du 23 au 26 novembre au Palais des expositions à Alger, a indiqué mardi un communiqué des organisateurs. Cette édition sera marquée par la participation de plus de 100 exposants de l'Algérie et de sept pays, à savoir la Chine, la Russie, la Tunisie, l'Espagne, l'Allemagne, la Turquie et la Bulgarie, note le communiqué. Plus de 10.000 visiteurs et investisseurs sont attendus à cet évènement pour prendre connaissance des différentes techniques de pointe et des solutions innovantes, outre les diverses ressources, à l'instar des matières premières et des produits finaux comme le matériel et les équipements. A cette occasion, une journée d'information et d'étude sera organisée autour de l'industrie du bois, avec des communications d'experts pour mettre en lumière les avancées technologiques et les opportunités d'investissement en la matière, selon la même source.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Lancement du premier système algérien d'exploitation informatique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a supervisé, à l'Université Docteur Moulay Tahar de Saïda, le lancement du premier système algérien d'exploitation informatique, une "distribution Linux" basée sur des logiciels libres et open source. Dans son allocution, le ministre a déclaré que ce système 100 pour 100 algérien est le fruit des efforts d'étudiants et de chercheurs universitaires spécialisés dans l'élaboration de logiciels, représentant divers établissements d'enseignement supérieur du pays. "La création de cette distribu-

tion Linux algérienne, qui allie facilité d'utilisation et sécurité, contribuera à améliorer la performance des systèmes d'exploitation de nos ordinateurs, en sécurisant, notamment, nos systèmes d'information", a-t-il expliqué. M. Baddari a ajouté que ce système d'exploitation, qui permet d'"établir une économie technologique ouverte en Algérie", constitue une "base qui permettra la création de nombreuses startups dans le domaine des logiciels". Il a salué, dans ce contexte, les efforts de l'Université Docteur Moulay Tahar de Saïda, la qualifiant de "modèle" en matière de progrès, de sciences et d'innovation. A

cette occasion, le ministre a honoré les trois équipes d'étudiants lauréates de la première édition du concours national de création du système d'exploitation algérien, baptisée "Distribution Linux", organisée par l'université de Saïda en collaboration avec la Commission nationale des logiciels libres et open source (CNLL), relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le concours, qui a duré trois jours à l'université de Saïda, a vu la participation de dix équipes, chacune composée de quatre étudiants, issues de plusieurs universités du pays, a-t-on signalé.

ARTISANAT

Une formation sur la protection intellectuelle au profit de 20 cadres

Une session de formation sur la protection de l'artisanat, des métiers et du patrimoine culturel authentique a été organisée, mardi à Alger, au profit de près de 20 cadres et gestionnaires des Chambres de l'artisanat, issus de différentes wilayas du pays. Lancée lundi sous la supervision de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, en collaboration avec le ministère du Tourisme, l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), cette formation vise à faire connaître aux bénéficiaires les concepts relatifs à la protection intellectuelle et les outils juridiques applicables. A ce propos, le représentant de l'OMPI en Algérie, Ahmed Othmane Mohamed Salek a affirmé que cette formation s'inscrivait dans le cadre de la politique de l'Etat

visant à renforcer, protéger et développer l'activité artisanale pour lui permettre de contribuer au développement économique, soulignant l'importance de la protection de l'artisanat par des cadres juridiques tout en expliquant aux artisans les outils législatifs permettant de préserver la propriété intellectuelle. Animée par des spécialistes en matière de propriété intellectuelle issus d'Algérie et d'autres pays, cette formation aborde les moyens de conforter la place de l'artisanat. Le représentant de l'OMPI a fait savoir que plusieurs sessions de formation avaient été organisées jusqu'à présent, en présentiel et en distanciel, dans les wilayas d'Oran, d'Alger et de Khenchela, au profit de 100 cadres du secteur. Ces sessions ont permis de fournir des explications sur les moyens de protection du patrimoine et de sensibi-

liser ces cadres à la nécessité d'encadrer les artisans et de les informer des outils permettant de préserver l'activité. Il a également rappelé le programme ambitieux élaboré par son organisation pour promouvoir la préservation du patrimoine authentique algérien, mettant l'accent sur l'importance de recourir à la marque collective pour protéger les produits artisanaux authentiques algériens contre l'imitation. Dans ce cadre, il a souligné que le tapis "Babar" de Khenchela a bénéficié d'un projet de marque collective qui sera prochainement appliqué, annonçant le lancement prochain d'autre projet de marque collective pour le tapis de Ghardaïa. Le représentant de l'OMPI a insisté sur la généralisation de cette opération à d'autres produits artisanaux dont les bijoux, le cuivre et les différents tenues vestimentaires traditionnelles.

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 20 نوفمبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date :20 Novembre 2024

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²			
DA / Kg			دج / كغ			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	87	104	70	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	121	137	105	الطماطم	
	Oignon sec	51	58	44	البصل الجاف	
	Ail sec	431	491	372	الثوم الجاف	
	Carotte	76	84	67	الجزر	
	Navet	91	102	80	لفت	
	Choux fleur	66	76	56	قرنبيط	
	Choux	79	90	69	الكرنب	
	Courgette	122	136	107	الكوسة	
	Haricot vert	155	172	139	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	104	118	91	الخس		
Fruits frais	Clémentine	212	256	168	الكليمنتين	فواكه طازجة
	Pomme locale	370	477	263	التفاح المحلي	
	Datte	495	616	374	التمر	
	Raisin	253	301	204	العنب	
	Grenade	144	174	115	الرمان	
	Banane	440	455	425	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1756	1881	1630	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	436	449	424	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	103	92	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	430,00	NC	0,00	1,01	0,37	8,30	6,98	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 296,00	2320,00	+1,05	1,15	0,78	6,96	7,76	3000	8 960 000,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 278,00	NC	0,00	0,29	-0,37	11,98	5,49	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	-0,53	-5,12	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-14,39	2,03	-	0	0,00

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le développement du système bancaire requis

Le récent remaniement ministériel, n’a pas fini de susciter des débats. Si la composition de la nouvelle équipe gouvernementale, il n’en demeure pas moins que tout le monde ne veut que sa réussite. Mais réussite veut dire accepter de se remettre en question et de dialoguer pour promouvoir l’Algérie et consolider les réformes engagées. C’est en cela que la question de notre système bancaire a été l’objet de débats, lors du forum international sur le développement des techniques de commerce extérieur dans les banques organisé, avant-hier, au Centre universitaire de Tipasa.

Par Réda Hadi

Le secteur bancaire Algérien joue un rôle de plus en plus important dans la croissance. Dans ce sens, la réforme du secteur financier en Algérie est la «clé» pour l’augmentation de la productivité, le développement économique et une croissance durable qui ne soit pas tributaire des hydrocarbures. Ces réformes ayant permis de renforcer la stabilité et la rentabilité du secteur financier et bancaire, et du marché du crédit, avec la modernisation des systèmes d’information et de paiement pour améliorer la qualité des services bancaires. Mais petit bémol, les banques sont souvent pointées du doigt pour ne pas jouer leurs rôles de banques et de se cantonner dans des attitudes administratives sclérosées de la gestion verticale du dirigisme que l’on a connu. Ce forum international a permis d’en débattre et d’émettre des suggestions. Les participants à cet événement ont convenu que la réussite dans le commerce extérieur requiert un système bancaire développé et solide. Dans leurs interventions et à la lumière de la technologie financière (Fintech), des experts économiques ont appelé les établissements bancaires et financiers à accompagner les efforts des pouvoirs publics visant la promotion et l’encouragement du commerce extérieur, par l’usage

des technologies modernes dans le système bancaire. Ils ont estimé que la création du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations au titre du remaniement ministériel opéré lundi dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est une confirmation de la détermination des pouvoirs publics à développer les exportations hors hydrocarbures. Dans une déclaration à l’APS en marge de ce forum, l’expert économique, Farid Kourtel, a souligné que la création d’un ministère dédié au commerce extérieur et à la promotion des exportations devrait fortement contribuer au développement du secteur, de manière à instaurer un développement qualitatif dans les transactions et la gestion du secteur et partant assurer de meilleurs rendements à l’économie nationale. C’est également une réaffirmation de la volonté des autorités supérieures du pays de développer le secteur du commerce extérieur et de réformer le système bancaire qui a constitué l’un des axes de la campagne électorale du président Abdelmadjid Tebboune, lors de sa candidature à un 2e mandat présidentiel, a-t-il ajouté, appelant les établissements bancaires à accompagner les efforts des pouvoirs publics dans ce domaine. L’expert économique a, en outre, exhorté les établissements bancaires

à revoir leurs outils et techniques de travail de manière à être au diapason des évolutions en cours en matière de technologie financière de par le monde. Il s’agit notamment de l’usage de la numérisation qui confère rapidité et flexibilité dans le traitement des dossiers et des transferts financiers, tout en axant sur la formation continue des ressources humaines de manière à améliorer les moyens de lutte contre la bureaucratie et consacrer plus de transparence, a-t-il expliqué. A son tour, la présidente de ce forum scientifique, Meriem Boukabous, a rappelé les efforts de l’Algérie pour développer le système bancaire afin d’accélérer le rythme de sa croissance économique, à travers l’introduction de nombreuses réformes, dans le secteur du commerce extérieur notamment, et la diversification de l’économie hors hydrocarbures. Elle a considéré que le commerce extérieur est l’un des plus importants moyens pour stimuler le développement et consacrer la stabilité économique. Les développements technologiques en cours, notamment concernant les technologies financières, dites fintech, imposent aux banques algériennes d’être au diapason de ces évolutions visant à accélérer et faciliter le transfert des fonds entre les banques et les particuliers, notamment concernant les exportateurs et les importateurs, a-t-elle ajouté.

AAPI

Plus de 10.000 projets déclarés d’une valeur avoisinant 4.340 milliards de DA

Le directeur général de l’Agence algérienne de promotion de l’investissement (AAPI), Omar Rekkache a affirmé, mardi, que l’Agence a enregistré, deux années après le début de ses activités, plus de 10.000 projets déclarés d’une valeur avoisinant 4.340 milliards de DA, soulignant que l’AAPI avançait "à un rythme soutenu" pour atteindre l’objectif fixé par les hautes autorités, à savoir 20.000 projets d’investissement à moyen terme. Lors d’une rencontre consultative, sous le thème: "Améliorer le climat de l’investissement: entre réalité et aspirations", avec une délégation du Conseil du nouveau économique algérien (CREA) conduite par son président Kamel Moula, M. Rekkache a précisé que, entre le 1er novembre 2022 (date de début des activités de l’AAPI) et le 14 novembre 2024, 10.496 projets ont été enregistrés auprès des guichets uniques décentralisés et du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, soit une valeur globale avoisinant 4.340 milliards de DA, soulignant que ces projets devraient générer plus de 258.000 emplois. Le bilan porte sur 10.303 projets enregistrés par des investisseurs locaux, pour une valeur dépassant 3.365 milliards de DA, devant créer plus de 238.000 emplois, outre 193 projets d’investissements étrangers (directs ou en partenariat), d’une valeur totale de plus de

974 milliards de DA, qui devraient générer plus de 20.000 emplois, a détaillé M. Rekkache qui a ajouté que ces investissements étrangers proviennent de 27 nationalités des cinq continents. S’agissant des secteurs les plus attractifs, l’industrie représente 47% des projets enregistrés, suivie par le secteur des mines et carrières (12%), les secteurs tertiaires (11%), la construction (10%), l’agriculture (7%), les transports (6%) ainsi que le tourisme et la santé (2 % chacun). Après une analyse préliminaire des projets enregistrés, il a été établi que "plus de 50% sont en phase de réalisation, et 8% en phase d’exploitation", ajoute le DG.

461 assiettes foncières attribuées depuis février dernier

Rekkache a affirmé que ce bilan reflétait "les efforts des hautes autorités en faveur de la promotion de l’investissement dans le pays, et de l’augmentation des exportations hors hydrocarbures", relevant que "l’objectif fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à savoir atteindre 20.000 projets d’investissement, pourrait être réalisé avant les délais impartis, si les conditions idoines sont réunies". Parmi ces conditions, "la mise à jour et l’amélioration du cadre légal et réglementaire encadrant l’investissement, la

simplification des procédures, notamment en activant le rôle du guichet unique à travers l’attribution de plus de prérogatives aux représentants des administrations, surtout pour les autorisations nécessaires telles que les permis de construire et d’exploiter", selon le premier responsable de l’Agence. Il s’agit également de "la mise à disposition de plus d’assiettes foncières destinées à l’investissement, à raison de 10.000 assiettes/an, ainsi que des facilités au profit des opérateurs pour l’accès aux crédits bancaires", ajoute le même responsable. Après avoir présenté les principaux mécanismes de gestion du foncier économique destiné à l’investissement, M. Rekkache a révélé que l’AAPI a réceptionné, depuis le lancement de la plateforme numérique de l’investisseur en février dernier, 1913 assiettes foncières aménagées d’une superficie globale de 2.191 hectares. Cependant, la disponibilité "varie selon les wilayas, certaines enregistrant une pénurie telles que Blida, Tipaza, Sétif et Alger". Parmi les assiettes attribuées à l’AAPI, 782 ont été mises sur la plateforme dédiée à cet effet, dans le but de lancer des projets économiques, représentant une superficie de 1.100 hectares, ce qui a permis l’octroi de 461 assiettes par décisions provisoires", dont 179 par décisions définitives et 153 restent non demandées.

R E.

ACCOMPAGNEMENT DES MICRO-ENTREPRISES ET DES START-UP

Le rôle de l’université souligné à Ghardaïa

Le rôle de l’université dans le développement économique à travers l’accompagnement des micro-entreprises et des start-up a été souligné, mercredi à Ghardaïa, par les participants à une rencontre académique, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l’entrepreneuriat. Intervenant à cette occasion, le directeur de l’Incubateur universitaire, Nouredine Taleb Ahmed, a affirmé que les micro-entreprises et les start-up sont des leviers contribuant aussi bien à l’impulsion du développement économique et industriel, qu’à la création d’emplois. L’incubateur permet de réunir les conditions d’un environnement scientifique et pratique aux étudiants désireux monter leurs propres startups et promouvoir l’innovation, et ce, via des solutions efficaces à même de garantir les moyens de donner forme à de nouveaux projets et à de petites entités économiques, ainsi que de contribuer à la dynamique économique locale et nationale et à la réalisation du développement durable. Pour sa part, le directeur du Centre de développement de l’entrepreneuriat, Abdelhamid Merakchi, a indiqué, dans une communication intitulée "Les microentreprises et leur impact sur le développement économique à travers l’entrepreneuriat", que les micro-entreprises ont largement contribué à l’amélioration du produit intérieur, la diversification des revenus économiques nationaux, ainsi que le renforcement de l’esprit entrepreneurial chez les jeunes, en les aidant à s’insérer dans le marché de l’emploi et des affaires. "L’étudiant est appelé à devenir un gestionnaire d’entreprise privé, appelé à s’impliquer dans la sphère productive et à répondre aux besoins socioéconomiques", a ajouté le responsable. Selon l’intervenant, l’université de Ghardaïa s’emploie, en coordination avec les différents acteurs économiques, à mettre en œuvre la décision ministérielle 75/12 visant à développer les recherches et les thèses en startups et en projets innovants. Pour ce faire, des rencontres académiques et des sessions de formation ont été initiées pour la vulgarisation des avantages contenus dans cette décision ministérielle, conférant à l’institution universitaire un rôle clé dans la dynamique économique et la promotion de la production locale et nationale. Cette rencontre a été mise à profit par les étudiants pour s’enquérir, à travers un atelier de formation encadré par l’Agence nationale d’appui et de développement de l’entrepreneuriat (ANADE), aux modalités de montage des startups, l’orientation et le financement des projets innovants à concrétiser. Le recteur de l’université de Ghardaïa, Lyes Bensaci, a affirmé que l’incubateur universitaire s’est attelé ces dernières années à l’accompagnement de plusieurs projets innovants, relevant, dans le même contexte, que 86 thèses universitaires ont été soutenues en vertu de la décision 75/12, dont certains projets économiques ont vu le jour, en plus d’une douzaine de projets ayant obtenu le label de startup et une douzaine d’étudiants attendent l’obtention de leur brevet d’invention.

AÏN-DEFLA

L'aquaculture suscite un «réel» engouement chez les agriculteurs

L'aquaculture continue de susciter un « réel » engouement chez les agriculteurs de la wilaya d'Ain Defla au cours de ces dix dernières années, notamment pour sa rentabilité, a affirmé un responsable à la direction locale de la Pêche et de l'aquaculture (DPA).

La filière aquacole à Ain Defla a connu un développement « important » durant ces dix dernières années et ce à travers un « réel engouement affiché par les agriculteurs et l'intérêt de potentiels investisseurs qui veulent se lancer dans ce domaine », a indiqué à l'APS, Abdelhakim Lazâar, premier responsable du secteur. Pour cette année, 12 agriculteurs ont décidé de se lancer dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture et ontensemencé leurs bassins avec près de 140.000 alevins de Tilapia, a souligné M. Lazâar, indiquant que la capacité de production attendue est de près de 34 tonnes. En outre, la filière aquacole dans la wilaya suscite beaucoup d'intérêt de la part des investisseurs et la direction concernée a déjà reçu une soixantaine de demande, dont 10 ont été accompagnées des études, a-t-il ajouté. M. Lazâar Il a fait savoir également que des investisseurs s'intéressent à la fabrication de l'aliment de poisson au niveau de la wilaya, ce qui « contribuera à la baisse des couts de transport et de l'aliment qui représente à lui seul 50% du montant global de l'investissement », a-t-il expliqué. Pour pouvoir répondre à la demande des porteurs de projets d'investissements dans la filière, les autorités locales ont déjà mis en place une commission



en vue d'étudier les différents choix de terrain pouvant accueillir des projets aquacoles, affirme le même responsable. Il a noté que la filière aquacole s'est développée dans la wilaya grâce à la « nouvelle stratégie adoptée par le ministère de tutelle qui a fait que l'aquaculture s'impose comme une activité économique importante ». Le responsable a rappelé les mesures prises par les pouvoirs publics pour encourager les aquaculteurs à produire le poisson, notam-

ment l'aide de 50 DA pour chaque kilogramme de poisson produit et les exonérations de plusieurs taxes et de la TVA prévues dans la loi de finance de 2024. Pour sa part, Bouabdellah Abdelkader, l'un des premiers agriculteurs de la wilaya à investir dans l'aquaculture dans la commune de Mekhatria, a affirmé que l'investissement dans ce créneau « ne demande pas beaucoup d'argent, avec la garantie de la rentabilité ». La filière est également « bénéfique » pour les ré-

coltes agricoles en améliorant le rendement et la qualité des produits, en plus de la baisse de 20 à 40 % de l'usage des engrais avec la réutilisation des eaux des bassins dans l'irrigation, a-t-il souligné. Avec les 150.000 alevins de Tilapia produits cette année, l'établissement aquacole de Bouabdellah Abdelkader a couvert près de 50 % des besoins de la wilaya et fournit également aux aquaculteurs des wilayas de Relizane, Chlef et de Médéa, selon cet aquaculteur.

SOLIDARITÉ ET INCLUSION SOCIALE À OUM EL BOUAGHI

Nouveaux services pour les plus vulnérables

Le Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya d'Oum El Bouaghi a présidé, l'installation du chantier d'un service d'assistance sociale mobile. Le coup d'envoi a été donné en présence de l'ingénieur chargé du suivi des projets de la DASS, des représentants du bureau d'études et de l'entreprise réalisatrice.

Ce projet constitue une avancée significative pour la prise en charge des catégories défavorisées à travers la wilaya. Sur un autre registre, une classe spéciale d'alphabétisation a été inaugurée le même jour au centre psychopédagogique des enfants handicapés mentaux. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une convention signée entre la DASS et l'Office national d'al-

phabétisation d'Oum El Bouaghi, laquelle prévoit l'ouverture de classes similaires dans tous les centres psychopédagogiques relevant de la direction de l'Action sociale. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de l'inspectrice technico-pédagogique de l'éducation spécialisée, de la cheffe du bureau de suivi de la gestion des établissements

spécialisés, du directeur du centre local d'alphabétisation et du directeur du centre psychopédagogique. Cette nouvelle classe vise à faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Par ailleurs, conformément aux directives du ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme relatives à la distribution des aides du Fonds spécial de

solidarité nationale, et sous la supervision de la DASS d'Oum El Bouaghi, la cellule de proximité de solidarité de Ain Fakroun a lancé une opération de distribution de lunettes médicales. Cette initiative, destinée aux couches vulnérables de la société, bénéficie en particulier aux écoliers et aux personnes âgées.

DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE À ANNABA

Les éleveurs invités à vacciner leurs troupeaux

En application de la stratégie de l'État visant à assurer la protection sanitaire des animaux, la Direction des Services Agricoles (DSA) de la wilaya d'Annaba annonce qu'une campagne de vaccination des bovins contre la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) a débuté le mardi 12 novembre en cours. De ce fait, l'ensemble des éleveurs de la wilaya sont invités à vacciner leurs bovins contre cette maladie. La DNC peut entraîner une réduction temporaire de la production laitière, une stérilité temporaire ou permanente chez

les taureaux, des dommages aux peaux et parfois la mort des animaux. L'opération de vaccination, qui durera un mois, est assurée par des vétérinaires. Les éleveurs sont invités à se rapprocher des vétérinaires de leurs communes ou de la section agricole pour s'inscrire et programmer la date et le jour de la vaccination. À titre d'information, la dermatose nodulaire contagieuse est une maladie virale qui touche les bovins. Initialement isolée en 1929 en Zambie, elle était principalement présente dans divers pays d'Afrique, notamment en

Égypte et autour du Sahara jusqu'aux années 1980. Cette maladie ne présente aucun danger pour l'humain et n'est pas une zoonose. En revanche, elle occasionne des pertes économiques substantielles chez les bovins, liées à la baisse de production laitière et aux troubles de la reproduction. La maladie provoque une fièvre persistante pouvant atteindre 41°C, un abattement général, une perte d'appétit, une augmentation marquée de la taille des ganglions lymphatiques, une rhinite et une salivation anormale. D'autres signes cliniques peuvent se

manifeste, tels qu'une perte de poids, une diminution de la production laitière et des avortements. Dans certains cas, la maladie peut entraîner la mort de l'animal. Concernant les moyens de prévention, il n'existe pas de traitement spécifique efficace. La prophylaxie repose sur la lutte anti-vectorielle, la mise en place de mesures d'isolement en zones infectées et le respect d'une quarantaine lors de l'achat d'un animal. Les mesures de lutte contre ce virus comprennent également la vaccination, qui demeure le moyen de contrôle le plus efficace.

De quoi rêvent nos riches ?

Dans ce texte nous allons considérer que tout est production et que toute production est travail, travail vivant et travail mort, travail humain et non humain. Les Chinois pensent que tout est énergie, et si nous considérons que le travail est énergie et savoir-faire, et que savoir-faire et énergie signifient économie, et que tout travail vise à économiser l'énergie, nous pouvons convenir de la définition selon laquelle tout est production, travail et énergie. Processus de travail et processus de production ne font qu'un, si l'on comprend dans le processus de travail le travail non humain.

3^e partie et fin

Par DERGUINI Arezki (*)

Du travailleur producteur au travailleur sans travail ?

La différenciation actuelle de la société algérienne qui s'est accélérée avec l'indépendance et l'urbanisation, ne fait pas oublier que, dans un passé dont elle a le souvenir, tous les travailleurs étaient des travailleurs producteurs. Des producteurs de subsistance. La partie la plus jeune de la société a oublié son rapport à la terre, mais pas sa partie la plus ancienne. Il importe de faire un bilan honnête de la période postcoloniale, nous avons tous été des travailleurs, quelle différenciation sociale avons-nous acceptée ? Qui peut aujourd'hui attribuer son mérite à son seul travail ? Les travailleurs producteurs ne peuvent être considérés que comme des leaders de la production, c'est en cela que leur propriété est légitime. Ils ne peuvent pas se considérer comme les propriétaires exclusifs de ressources communes. Les travailleurs sans travail ne sont pas des travailleurs séparés des travailleurs producteurs. Ils ont été séparés ou se sont séparés de leur travail. Nous vivons tous de ressources collectives, d'une nature commune et d'un travail et d'un savoir collectifs. La dichotomie de classes et son antagonisme n'est pas inévitable et n'est plus performante comme elle le fut pour les sociétés guerrières européennes. En contexte postcolonial, son antagonisme signifierait une société chaotique sans cohésion et sans leadership. Car une classe de travailleurs producteurs séparée de la classe des travailleurs sans travail par une propriété privée exclusive n'a pas d'avenir dans une société postcoloniale. Son avenir est ailleurs, son destin dans la dispersion mondiale. Ce qui a été alors accumulé rejoint les centres de gravitation de l'accumulation mondiale. Le libre-échange ne suffit plus à la division du travail pour produire des « richesses », la « richesse » est dans la qualité des interdépendances sociales. Nous sommes riches de la qualité de nos relations sociales et de leur production matérielle et non matérielle. Qualité qui permet à la société d'être bien disposée face à l'évolution de sa situation. Bien disposée, elle est alors réactive, résiliente et capable de s'adapter[5].

En guise de conclusion

Il faut remettre de l'unité dans le travail, dans la production, dans les relations sociales. Un responsable est responsable d'un collectif, un travailleur producteur est responsable d'un travailleur collectif, du travail collectif de travailleurs sans travail. Dans notre approche, nous avons posé une identité travail et production, travailleur et producteur (travailleur producteur) et une opposition (travailleur sans produit que nous avons



dit sans travail). On fait de même avec la production et la propriété : une identité (l'appropriation) et une opposition (travailleurs producteurs et propriétaires non producteurs). La social-démocratie avait établi une certaine unité du travail et de la production. Avec l'impôt progressif et le consentement à l'impôt des producteurs, tout le travail était dans la production. Avec la globalisation, le ralentissement de la croissance, la polarisation du marché du travail et la tertiarisation de la production et du travail, un décentrement social s'est produit de la classe ouvrière vers la classe moyenne et une déprise des « travailleurs sans travail » sur les travailleurs producteurs s'est effectuée. Dans le processus de production marchand et non marchand, le travail commence avec la formation. Car il faut apprendre à travailler. Quand nous parlons de « travailleur sans travail », cela commence avec ceux qui apprennent à travailler. En travaillant sans travailler, ils apprennent à travailler. La séparation du travail et des études dans ce qui est appelé formation initiale avait pour but de « ne pas réinventer la roue » et, à un niveau supérieur, de féconder le travail par les études, autrement dit, d'apprendre dans d'autres langues, d'autres conditions de travail, des autres nations mieux formées. Or cette séparation de départ se transforme en rupture dès lors que les études ne finissent pas par se faire travail. Travail et études ont perdu leur unité. En fait, d'unité, ils n'en avaient pas. L'éducation formate un citoyen et un producteur. Les nations se

distinguent aujourd'hui par le fait que les unes ont privilégié le producteur en comprenant le citoyen, alors que d'autres en privilégiant le citoyen ont laissé tomber le producteur. À l'ère de la formation tout au long de la vie, de l'économie apprenante[6], l'unité de la production et du savoir est impérative. « Il est nécessaire de créer une société de l'apprentissage pour que le niveau de vie augmente, même dans les économies situées bien à l'arrière de la frontière technologique – celles qui ne sont pas à l'avant-garde des progrès de la science et de la technique. »[7] Elon Musk rêve de gagner Mars, il rêve de mobiliser la race blanche pour la sauver de l'extinction en lui faisant quitter la terre surpeuplée et en lui promettant l'immortalité. De quoi rêvent les libéraux aujourd'hui, de quelles libertés ? De quoi rêvent les travailleurs ? Pour l'heure, les rêves de nombreux mortels se transforment en cauchemar. Les rêves collectifs mobilisent les sociétés.

Les sociétés vieillissantes rêvent-elles encore de quelque chose pour leur descendance ? Ont-elles encore des descendes ? Étant donné le cours des choses, elles se demandent si elles doivent avoir des enfants. De quoi rêvent les jeunes sociétés ? De rejoindre les vieilles sociétés qui ne rêvent plus que de les faire venir pour entretenir leur vieillesse ? Il ne reste plus aux jeunes sociétés que le rêve de sauver la terre. Si le libéralisme avec ses préférences individuelles, sa liberté de choix, son ruissèlement de richesses qui ne marche plus, conduit à l'abandon de la vie sur terre, ceux qui ne pourront la quitter, mais qui peuvent s'y écraser, doivent se conduire de manière à redonner une nouvelle vie à la terre. Une vie de laquelle ils pourraient décoller et atterrir sans crainte, une vie où la production et le travail humains et non humains retrouveraient une certaine harmonie.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

Notes

- [1] La tentation de Mars. Le Quotidien d'Oran du 02-03-04 novembre 2024.
- [2] The Passions and the Interests. Political Arguments for Capitalism before its Triumph [1977] (traduit en français en 1980).
- [3] Amartya Sen Reading Adam Smith. Franz F. Eiffe. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/18386318.2010.11682153>
- [4] Antonio R. Damasio, L'Erreur de Descartes. La raison des émotions. Odile Jacob, 2006.
- [5] Vers une économie apprenante (2013). Intitulé d'un rapport néerlandais cité par Joseph E. Stiglitz et Bruce C. Greenwald (2014). La nouvelle société de la connaissance. Les Liens qui Libèrent, 2017. <https://www.wrr.nl/publicaties/rapporten/2013/11/04/naar-een-lerende-economie>
- [6] Ibid.
- [7] Joseph E. Stiglitz et Bruce C. Greenwald, op. cit.

TUNISIE – SFAX
Un nouveau laboratoire pour accompagner l'industrie 4.0

Le gouvernorat de Sfax s'apprête à accueillir son premier laboratoire pilote consacré à la formation sur le système de l'industrie 4.0. L'annonce a été faite par Masserra Daoud, directrice du Centre sectoriel de formation en électronique de Sakiet Ezzit, en marge d'un atelier organisé ce mardi par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax. Ce projet marque une avancée significative dans l'adoption des technologies de pointe au sein des entreprises industrielles de la région. Ce laboratoire, opérationnel dès le début de l'année 2025, sera le quatrième du genre en Tunisie, après ceux de Sidi Thabet (Ariana), Monastir et Sousse. Financé par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) à hauteur de 432.000 dinars, il sera installé au Centre sectoriel de formation en électronique de Sakiet Ezzit. Masserra Daoud a précisé que cet espace vise à former les employés des entreprises industrielles désireuses de s'aligner sur les standards de l'industrie 4.0 et d'intégrer les nouvelles technologies. Le laboratoire proposera également des formations pratiques aux diplômés ayant principalement une formation théorique, pour les préparer à l'auto-emploi ou à l'intégration dans des entreprises utilisant ces systèmes avancés. Les formations dispensées seront de courte durée et adaptées aux besoins spécifiques des entreprises. Organisées en petits groupes de 10 à 12 personnes, elles garantiront un accompagnement personnalisé et une montée en compétences efficace.

UNCCD COP16

L'Arabie Saoudite annonce une zone verte pour lutter contre la dégradation des sols

L'Arabie saoudite accueillera un forum spécial de l'ONU pour lutter contre la désertification avec l'introduction d'une zone verte dédiée et de journées thématiques pour la première fois dans l'histoire de l'événement.

Dans le cadre de sa présidence de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification COP16, le Royaume a annoncé une zone dédiée à la sensibilisation mondiale à la dégradation des terres, tout en permettant aux décideurs clés des communautés scientifiques, non gouvernementales, politiques, commerciales et à risque de trouver et de financer des solutions durables. La zone verte accueillera des journées thématiques conçues pour mobiliser l'action sur des questions essentielles, notamment les systèmes agroalimentaires et la finance, au cours de la conférence qui se tiendra du 2 au 13 décembre au Boulevard Riyadh City. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Saudi Green Initiative, qui vise à transformer 30 pour cent des terres du Royaume en réserves naturelles, à planter 10 milliards d'arbres et à restaurer 40 millions d'hectares de terres dégradées. "La dégradation des terres, la désertification et la sécheresse ont un impact sur la quasi-totalité de la planète et sur tous les êtres vivants qui la peuplent, qu'il s'agisse des espèces

menacées d'extinction ou des vies et des moyens de subsistance affectés par une grave sécheresse", a déclaré Osama Faqeeha, vice-ministre de l'environnement au ministère de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture, et conseiller auprès de la présidence de la COP16 de l'UNCCD. "L'Arabie saoudite accueillera la toute première zone verte de la COP16 de la CCD afin de mobiliser la communauté internationale et de maximiser l'opportunité, lors de la conférence de décembre, d'apporter un changement mondial durable", a-t-il ajouté. Il y aura également une zone bleue qui, tout comme sa contrepartie verte, comprendra sept journées thématiques conçues pour favoriser l'action et le dialogue entre les principales parties prenantes. La journée de la terre se concentrera sur les initiatives de restauration des terres et les solutions basées sur la nature, tandis que le forum "Business for Land" réunira des dirigeants internationaux pour discuter de l'importance économique des pratiques durables en matière de terres.

La journée de la finance abordera les moyens de combler le déficit de financement de la dégradation des terres, ainsi qu'un dialogue ministériel spécial et des innovations en matière de financement de la gestion durable des terres. La journée de la gouvernance se concentrera sur l'amélioration des droits fonciers des femmes et abordera les questions politiques liées à la propriété foncière et à la gouvernance des ressources. La journée des systèmes agroalimentaires mettra l'accent sur la sécurité alimentaire, la résistance des cultures et l'agriculture durable. La journée de la résilience sera consacrée à la pénurie d'eau, à la résistance à la sécheresse et aux systèmes d'alerte précoce pour les tempêtes de sable et de poussière. La journée des peuples sera marquée par la création d'un caucus de la jeunesse afin d'impliquer les jeunes, alors qu'un milliard de personnes de moins de 25 ans dans les régions qui dépendent de la terre et des ressources naturelles pour leurs emplois et leurs moyens de subsistance sont confrontées à des défis considérables.

ART, DIPLOMATIE ET ENTREPRENEURIAT FÉMININ

La BEA au Cœur des Relations Mauritanie-Japon

À l'occasion du Colloque sur la Diplomatie Publique et Culturelle entre la Mauritanie et le Japon, la Banque El Amana (BEA) a marqué sa présence en mettant en avant l'importance de l'entrepreneuriat féminin et des échanges culturels au cœur de la coopération bilatérale. Cet événement prestigieux, organisé par l'Académie Diplomatique de Mauritanie et présidé par le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères Son Excellence Mouhammed El Habib BAL, a réuni des diplomates de premier plan, dont Son Ex-

cellence M. UCHIDA Tatsukuni, Ambassadeur du Japon en Mauritanie et plusieurs personnalités ayant servi les relations diplomatiques entre les deux nations. Fatimetou Zahra BOUNA MOCTAR, Directrice des Ressources et Opérations de la BEA, a souligné lors de son intervention : « Nous sommes convaincus que le secteur privé joue un rôle central dans le renforcement des relations internationales, et particulièrement dans la création de synergies économiques à travers des projets innovants. La finance de proximité que

nous défendons à la BEA permet de connecter des entrepreneurs mauritaniens, notamment des femmes, avec des opportunités de croissance qui bénéficient à la fois à notre pays et à nos partenaires étrangers, tels que le Japon. » En parallèle à cette intervention, la BEA a également soutenu le Dr. Mariem Horma, médecin et photographe, qui a exposé une collection d'œuvres capturant ses expériences au Japon. Ces photographies sont accessibles au public à l'Académie Diplomatique de Mauritanie, jusqu'au 20 Novembre prochain, de

10h à 16h. Cette exposition est une célébration de l'art et de l'amitié entre les deux nations, tout en mettant en lumière le talent et la créativité des entrepreneuses mauritaniennes. À travers son soutien à des initiatives artistiques, entrepreneuriales et diplomatiques, la BEA continue de s'imposer comme un acteur clé de la dynamique financière en Mauritanie. En tant que partenaire de confiance, elle contribue non seulement à la croissance économique mais également à la promotion des échanges culturels et du leadership féminin.

DUBAÏ

51 000 entreprises créées T1-T3 2024

La Chambre de Dubaï enregistre plus de 51 000 nouvelles entreprises au cours du T1-T3 2024, soit une croissance de 4 % en glissement annuel. La Chambre de commerce de Dubaï, l'une des trois chambres opérant sous l'égide des Chambres de Dubaï, a annoncé les détails de ses principales réalisations au cours des neuf premiers mois de 2024. Les étapes notables de la chambre reflètent son succès dans l'amélioration de l'environnement commercial favorable de l'émirat, la stimulation de la croissance économique et la contribution aux objectifs de l'Agenda économique de Dubaï (D33). Au total, 51 561 nouvelles entreprises sont devenues membres de la chambre au cours des neuf premiers mois de 2024, ce qui représente une croissance de 4 % d'une année sur l'autre par rapport à la même période l'année der-

nière. Ces chiffres reflètent l'attrait croissant de Dubaï auprès des investisseurs régionaux et mondiaux. La valeur des exportations et réexportations des membres au cours du T1-T3 2024 a atteint 224 milliards AED, soit une croissance de 7 % en glissement annuel. Un total de 578 268 certificats d'origine ont été émis au cours de la période de neuf mois, reflétant également une croissance de 7 % en glissement annuel. En outre, 3 259 carnets ATA ont été émis et reçus pour des marchandises d'une valeur totale de plus de 2 milliards AED. Le président des chambres de Dubaï, Abdul Aziz Abdulla Al Ghurair, a déclaré : " Guidé par la vision de Son Altesse Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, vice-président et premier ministre des EAU et dirigeant de Dubaï, Dubaï continue de consolider sa position en tant que centre mondial

de premier plan pour le commerce et les investissements, tout en améliorant la compétitivité de son environnement favorable aux entreprises afin d'attirer les investissements directs étrangers ". Il a ajouté : " Nous nous engageons à redoubler d'efforts pour soutenir le développement économique durable de Dubaï, en collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé. La chambre se consacre à la promotion de la croissance des entreprises, à la protection des intérêts de la communauté des affaires, à l'attraction des investissements directs étrangers et à la création de nouvelles opportunités pour les entreprises opérant dans l'émirat afin qu'elles se développent et atteignent une croissance durable tant au niveau local qu'international ". La Chambre de commerce de Dubaï a examiné 154 lois et projets de loi en coopération avec les groupes d'affaires

au cours du T1-T3 2024, et les recommandations qui en résultent ont atteint un taux d'adoption de 46%. Au total, 146 réunions ont été organisées avec des groupes d'entreprises et des conseils d'entreprises au cours de cette période, y compris des assemblées générales annuelles. La chambre a également facilité 69 réunions entre les groupes et conseils d'entreprises et les principales entités gouvernementales et a établi sept nouveaux conseils d'entreprises représentant les intérêts des investisseurs du Costa Rica, de la Grèce, de la Pologne, du Mexique, de la Colombie, du Kazakhstan et de la Géorgie. En outre, la chambre a reçu 131 cas de médiation au cours du T1-T3 2024, ce qui représente une croissance annuelle de 27% par rapport aux 103 cas reçus au cours de la même période l'année dernière.

AFRIQUE

Le coût du service de la dette extérieure passera à 89,4 milliards \$ en 2024

Le rapport souligne que la hausse des dépenses affectées au service de la dette extérieure réduit l'espace budgétaire disponible pour des investissements nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable tels que l'éducation de qualité, l'accès aux soins de santé et la lutte contre le changement climatique.

Le service de la dette extérieure des pays africains atteindra un montant record de 89,4 milliards de dollars en 2024, ce qui risque de compromettre la capacité du continent à utiliser la marge de manœuvre budgétaire pour investir dans les objectifs de développement durable, selon un rapport publié le 14 novembre par l'Organisation des Nations unies (ONU). Intitulé « Africa's debt: Towards a lasting and durable solution », le rapport précise que ce coût du service de la dette extérieure, le plus élevé de l'histoire du continent, est essentiellement imputable aux taux d'intérêt élevés qui sont pratiqués par les marchés des capitaux internationaux. La part du versement des intérêts dans les recettes publiques a flambé au cours de la décennie écoulée dans la plupart des pays. Par exemple, le paiement des intérêts a consommé, en moyenne, 42% des recettes publiques de l'Egypte et du Ghana entre 2017 et 2022. Le plus souvent, les pays ayant accès aux marchés contractent des dettes auprès d'entités privées et l'augmentation du montant des intérêts qu'il leur faut payer est la plus forte, car ils sont assujettis aux conditions de ces marchés. De plus, les récentes crises mondiales telles que la pandémie de covid-19 et la guerre en Ukraine ont réduit l'accès de l'Afrique aux marchés des capitaux internationaux, d'où une nouvelle augmentation des sommes à réunir au titre du service de la dette ainsi qu'un rétrécissement toujours plus marqué de la marge de manœuvre budgétaire, ce qui a contraint les



gouvernements à limiter leurs dépenses dans des secteurs aussi essentiels que l'éducation et les infrastructures. En conséquence, les 21 pays africains relevant de la catégorie des pays à faible revenu ont été poussés vers le surendettement ou sont exposés à un risque élevé d'être accablés par leur dette. En 2022, le montant total du service de la dette extérieure de l'Afrique a été équivalent à plus de 12% du montant des exportations de l'ensemble du continent et à près de 15% de celui des recettes publiques. Lorsque le service de la dette entraîne des coûts élevés, cela détourne des ressources essentielles aux investissements dans la santé, l'éducation et d'autres secteurs prioritaires. Selon les dernières données en date, 22

pays africains ont consacré davantage de ressources au service de la dette extérieure qu'aux dépenses de santé en 2022 et 6 pays ont consacré davantage de ressources au service de la dette extérieure qu'à l'éducation.

Les emprunts intérieurs, une option à haut risque

Le rapport indique également que la dette extérieure de l'Afrique a connu une croissance substantielle au cours de la décennie écoulée, atteignant en 2022 un niveau record de 656 milliards de dollars, soit 28 % du produit intérieur brut (PIB). Cela s'explique en partie par l'augmentation des montants empruntés, la hausse des coûts d'emprunt, la réduction des recettes d'exportation, la lenteur de la croissance économique et des dépenses inattendues dues en partie à la covid-19. Durant la dernière décennie, la composition de la dette extérieure africaine a aussi considérablement évolué. La quête par les pays africains de ressources financières supplémentaires les a conduits à privilégier la dette privée aux dépens de la dette bilatérale. La dette commerciale, y compris les obligations et les emprunts souscrits auprès d'entités privées, représente 43% de l'encours total, soit une augmentation de 17% par rapport à 2000, en raison notamment de la montée en puissance de l'émission d'euro-obligations. La dette bilatérale ne représente qu'un quart de l'encours total de la dette extérieure, soit une baisse de 52% par rapport à 2000.

GHANA

Un programme de 227 millions \$ sur 6 ans pour soutenir l'arboriculture

Au Ghana, le secteur agricole contribue à hauteur de 21 % au PIB et emploie environ 40 % de la population active. Le sous-secteur arboricole fournit les principaux produits agricoles d'exportation du pays à savoir le cacao, la noix de cajou ou encore la noix de coco. Au Ghana, le ministère de l'Agriculture a donné le jeudi 14 novembre dernier, le coup d'envoi du programme national de diversification des cultures arboricoles (TCDP). D'un coût total de 227,5 millions \$ ce programme cofinancé à hauteur de 88 % et 12 % respectivement par la Banque Mondiale et l'Office national du cacao (Cocobod) sera mis en œuvre pour une durée de 6 ans sur la période 2024-2030. A travers le TCDP, les au-

torités souhaitent améliorer la productivité, la création de valeur ajoutée ainsi que la résilience climatique des acteurs opérant dans 4 chaînes de valeurs à savoir le cacao, l'anacarde, la noix de coco et l'hévéa. Concrètement, il est prévu des appuis financiers pour soutenir une dizaine de fournisseurs d'intrants et d'unités de production de jeunes plants d'arbres ainsi que des subventions, une assistance technique et la facilitation d'accès aux marchés pour plus de 50 000 agriculteurs et 212 PME opérant dans les filières ciblées. Les interventions seront menées dans 11 districts à travers la région Orientale, la région du Nord-Ouest, Savannah, Bono et Bono East. Plus largement, le TCDP arrive à point nommé, en particulier pour la

filrière cacao qui est confrontée à de nombreux défis entre le vieillissement des arbres, la maladie virale du cacaoyer (Swollen Shoot) et les impacts du galamsey (l'exploitation minière illégale) qui menacent son développement. Selon le Cocobod, l'effet combiné de ces trois facteurs fait que plus de 40 % des plantations de cacao du pays, soit environ 500 000 hectares, ne sont plus productifs actuellement, ce qui représente un manque à gagner considérable. Il faut rappeler que dans l'ex Gold Coast, le cacao est la principale source de recettes du secteur agricole. Les données, compilées sur la plateforme Trademap, indiquent que les expéditions ghanéennes de cacao et produits dérivés ont généré plus de 1,8 milliard \$ de recettes en 2023.

MALI

Accord avec la Chine pour une usine de fabrication d'explosifs

Au 2e trimestre 2023, le Mali a importé pour 5,2 millions \$ d'explosifs et d'articles de pyrotechnie. Le pays, qui a besoin de ce matériel pour l'exploitation de ses mines, veut désormais prendre une part plus active dans sa chaîne de production. Le Mali et le groupe chinois Norinco Group, par sa filiale Auxin Chemical Technology Ltd, ont signé un partenariat pour la construction d'une industrie d'explosifs à usage civil. Cette information a été rapportée par la chaîne nationale ORTM, le samedi 16 novembre 2024. Cette unité de production vise à permettre au gouvernement malien d'avoir un contrôle optimal des explosifs civils destinés à être utilisés dans les mines et les carrières. L'objectif est de prendre une part plus active dans la fabrication de ce matériel nécessaire pour l'exploitation des mines du pays. Selon l'accord convenu entre les deux parties, le Mali détiendra « 51% » du capital de l'usine. D'après le ministre de l'Economie et des Finances malien, Alassane Sanou, l'entreprise chinoise apporte non seulement le financement total pour la réalisation du projet, mais aussi l'expertise nécessaire. 49% de la société sera détenue par l'entreprise chinoise. Premier producteur d'or de la zone UEMOA, le Mali possède un sous-sol riche en produits miniers, tels que le manganèse, le fer, le lithium. L'exploitation de ces mines et carrières nécessitent généralement l'usage d'explosifs industriels, dont Bamako est un importateur. Selon les données de l'Institut national des statistiques du Mali, le pays a importé pour 3,280 milliards FCFA (5,28 millions \$) d'explosifs et articles de pyrotechnie au deuxième trimestre 2023. Ce chiffre s'est établi à 2,641 milliards FCFA au trimestre suivant. D'après les autorités, ce projet s'inscrit dans le cadre de la promotion du contenu local dans les sociétés minières, qui consiste à intégrer la main d'œuvre et l'expertise locales dans la chaîne de production du secteur. Il coïncide avec l'ambition affichée par les pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) de mieux contrôler la chaîne de valeur de production de leurs ressources minières afin d'en tirer le plus de bénéfices à la fois sur les plans économique et social. « Avec une société de production d'explosifs à but civil, nous permettons donc la création d'emploi [...] et de la valeur ajoutée qui est créée dans notre économie », a à cet effet souligné Amadou Keïta, ministre malien des Mines. Notons que le délai d'exécution du projet est de 12 mois. Le montant alloué n'a pas été dévoilé.

GRANDE BRETAGNE

Les agriculteurs britanniques se mobilisent contre une nouvelle taxe sur la succession

Au Royaume-Uni, des milliers d'agriculteurs se mobilisent aussi. Ils sont rassemblés à Londres pour s'opposer à un projet de taxe sur la succession avancée par le gouvernement travailliste.

Des milliers d'agriculteurs britanniques se sont rassemblés mardi dans le centre de Londres pour protester contre une taxe controversée sur la succession de certaines fermes annoncée par le gouvernement travailliste. Bravant la pluie et même quelques flocons de neige, les manifestants, pour certains arrivés en tracteurs, se sont réunis devant Downing Street pour exprimer leur colère contre ce projet du gouvernement, qu'ils accusent de "trahison". Avec l'annonce de cette taxe, celui-ci "a détruit le contrat" qui l'unissait aux paysans depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, a affirmé le président du National Farmers Union (NFU), principal syndicat britannique, Tom Bradshaw, interrogé sur la chaîne Sky news. Il a assuré que les manifestations "se poursuivraient" aussi longtemps que nécessaire, soulignant que le Labour ne pouvait pas "annoncer une politique aux conséquences humaines aussi désastreuses, et croire que nous allons rester silencieux". Outre cette manifestation, un mouvement de "lobbying massif" des députés est aussi prévu, selon la NFU, qui représente plus de 45.000 membres en Angleterre et au Pays de Galles.

Taux d'imposition de 20%

Jusqu'à présent, les exploitations agricoles britanniques pouvaient bénéficier d'une exonération des droits de succession sur leurs biens et propriétés, une mesure censée



faciliter la reprise des fermes. Le gouvernement travailliste a toutefois annoncé le 30 octobre, lors de la présentation de son premier projet de budget, que cette exonération ne s'appliquerait plus aux exploitations dont la valeur dépasse un million de livres (1,20 million d'euros) à partir d'avril 2026. Ces exploitations seront désormais soumises à un taux d'imposition de 20%, soit la moitié du taux habituel des droits de succession. Le Premier ministre, Keir Starmer, a assuré lundi qu'il comprenait les "inquiétudes" des agriculteurs, mais a réaffirmé que "la grande majorité des exploitations agricoles" ne seraient pas affectées. Il a précisé que le seuil réel à partir duquel ces droits de succession seraient payés pourrait s'élever à 3 millions de livres (3,6 millions d'euros) en raison des abattements prévus dans le cas

où un couple souhaite transmettre son exploitation à un enfant. Keir Starmer a également souligné que 5 milliards de livres (6 milliards d'euros) dans le budget étaient consacrées à l'agriculture sur les deux prochaines années.

"75% des fermes commerciales"

Selon des données du Trésor, les trois quarts des agriculteurs échapperont à cette taxe. Mais les agriculteurs s'appuient eux sur des chiffres du ministère des Affaires rurales, selon lesquels 66% des entreprises agricoles ont une valeur supérieure à un million de livres. "Nous avons une énorme méfiance vis-à-vis de ces chiffres, sur lesquels le ministère et le Trésor n'arrivent même pas à s'entendre", a fustigé Tom Bradshaw mardi.

ETATS-UNIS

Des capitaux privés affluent vers la défense

Plus d'une centaine de sociétés d'investissement américaines s'intéressent désormais au financement de prestataires du Pentagone. En septembre, dans son rapport sur la compétitivité européenne, l'économiste Mario Draghi éreille l'industrie de défense de l'Union européenne (UE). L'ancien patron de la Banque centrale européenne (BCE) et président du conseil italien souligne que, de juin 2022 à juin 2023, 78 % des dépenses des membres de l'UE dans le secteur proviennent de

fournisseurs non européens. Sans surprise, les Etats-Unis représentent 63 % des commandes, une part de marché qui ne semble pas prête. Depuis janvier, les groupes américains spécialisés dans la défense et la sécurité confirment leur excellente santé. Les rachats et rapprochements d'entreprises sont d'ailleurs repartis à la hausse, grâce aux flux de capitaux d'investisseurs privés. L'opération la plus emblématique est à mettre au crédit d'Arcline Investment, qui a payé 1,8 milliard de

dollars (environ 1,69 milliard d'euros) pour s'offrir le fabricant d'hélicoptères Kaman, créé en 1945. Le fonds Arcline a même signé, en septembre, une nouvelle opération de poids. Il a offert à l'une des entreprises de son portefeuille, Fairbanks Morse Defense, la filiale de Rolls-Royce spécialisée dans les hélices de bateau. Il y a dix ans, une poignée seulement de sociétés de capital-investissement comme Arcline se spécialisaient dans les investissements dans la défense, qui inclut le spatial et les services aux gou-

vernements. Depuis 2017, le cabinet S&P Global Market Intelligence recense 178 sociétés de gestion de fonds privés positionnées sur le secteur. « Ils sont intéressés par les contrats de longue durée ou avec des clients comme le ministère de la défense qui ne peut pas faire défaut », justifie Meghan Welch, directrice générale de la pratique de finance d'entreprise de KPMG, spécialisée dans les fusions et acquisitions dans le domaine de l'aérospatiale et de la défense.

SELON LE PREMIER PRODUCTEUR MONDIAL

Les prix de l'huile d'olive sont en passe d'être divisés par deux

Selon l'entreprise espagnole Deoleo, l'une des périodes les plus difficiles pour l'industrie touche à sa fin et les prix seront réduits de moitié par rapport à leur niveau record dans les mois à venir. Le plus grand producteur mondial d'huile d'olive prévoit un refroidissement sur des prix après que l'industrie a connu des prix record au début de l'année en raison de l'impact mixte de

la sécheresse liée au changement climatique sur la récolte et des taux d'intérêt élevés et de l'inflation dans la chaîne de valeur. Dans l'UE, les prix de l'huile d'olive ont augmenté de 50 % en janvier par rapport à l'année précédente et au Royaume-Uni, ils ont bondi de 150 % par rapport à la fin de l'année 2021. En Espagne, qui abrite près de la moitié de la production mondiale d'huile

d'olive, deux années consécutives de sécheresse ont limité les récoltes d'olives, entraînant une hausse des prix dans le monde entier. Deoleo, le fabricant des marques d'huile d'olive de consommation courante telles que Bertolli et Carbonell, s'attend à une bien meilleure récolte pour la saison 2024-2025. "Les perspectives sont positives pour les mois à venir, car le marché devrait

commencer à se stabiliser et la normalité devrait être progressivement rétablie à mesure que la nouvelle récolte progresse et que l'offre augmente", a déclaré Miguel Ángel Guzmán, directeur des ventes chez Deoleo, à CNBC, ajoutant que la crise n'est pas entièrement terminée, car il existe toujours des tensions sur les prix de certaines huiles d'olive de haute qualité, telles qu'extra vierge.

ALLEMAGNE

IGMetall obtient un accord avec le patronat pour les travailleurs de l'industrie

Les travailleurs allemands de l'automobile et de l'ingénierie obtiennent une augmentation de salaire de 5,5 % sur 25 mois. L'accord, surveillé par la Banque centrale européenne pour ses effets sur l'inflation, intervient à un moment difficile pour la plus grande économie d'Europe. Le plus grand syndicat industriel d'Allemagne est parvenu à un accord avec les employeurs mardi, dans le cadre d'un conflit salarial au sein de l'industrie métallurgique et électrique du pays. Le nouvel accord conclu par le syndicat IG Metall, stipule que les salaires seront augmentés en deux étapes d'un total de 5,1 %, ainsi qu'une augmentation permanente de l'indemnité supplémentaire convenue collectivement. L'augmentation salariale finale sera donc de 5,5 %, l'accord ayant une durée de 25 mois. Les 230 000 stagiaires du secteur recevront 140 euros de plus par mois. IG Metall a souligné que les employés auraient "plus et de meilleures options entre le temps et l'argent" à l'avenir. Les négociations entre le syndicat et les employeurs ont duré 18 heures. 3,9 millions de salariés d'entreprises telles que Mercedes-Benz, BMW, Siemens et ThyssenKrupp seront concernés par l'accord. IG Metall avait initialement demandé une augmentation de salaire de 7 % sur une période de douze mois, ainsi qu'une plus grande flexibilité en termes d'horaires de travail. En réponse, les employeurs avaient proposé une augmentation salariale en deux étapes de 3,6 % sur une période de 27 mois. Des centaines de milliers de salariés dans toute l'Allemagne ont participé à des grèves d'avertissement au cours des dernières semaines.

DACIA BIGSTER

Ces 2 autres versions badgées Renault et Nissan auront un truc en plus

S'il est acté qu'en Europe le Dacia Bigster ne sera livrable qu'en version à 5 places, en Asie, ses clones badgés Renault et Nissan disposeront bel et bien de 7 places. Découvrez pourquoi.

Vedette du Mondial de l'Auto à Paris mi-octobre, le Dacia Bigster, le grand frère du Duster endossera le rôle du vaisseau amiral de la gamme lors de son arrivée en concession en juin 2025. D'ailleurs en matière de casting, les choses sont très claires, le Dacia Bigster se limitera à une capacité d'accueil de 5 passagers pour ne pas marcher sur les plates-bandes du break baroudeur Dacia Jogger laissant quant à lui le choix entre deux types d'agencements intérieurs à 5 et à 7 places. Une stratégie qui se conçoit et se respecte.

Un Renault Bigster à 7 places

Toutefois, en Inde, où le Bigster sera construit et commercialisé localement dans l'usine implantée à Chennai sur la cote est du pays, non loin de Pondichéry, sous les marques Renault et Nissan, la problématique est somme toute différente. Primo parce que la gamme Renault est fort différente de celle que nous avons en Europe. La législation locale favorisant les véhicule de moins de 4 mètres de long, elle repose sur le Kiger un petit SUV d'un format de 3,99 m parfaitement adapté au continent indien et sur le Triber (voir notre galerie photos), un petit SUV lui aussi d'un gabarit de 3,99 m de long réalisant le tour de force d'accueillir 7 passagers. Le Renault Duster de seconde génération figure également au catalogue, il sera rejoint en 2025 par le Renault Bigster dont la particularité sera d'offrir 7 places. Le véhicule fait partie intégrante du plan produit de la

marque présenté en décembre 2023 par Luca de Meo. Techniquement parlant, le Bigster indien sera moins évolué que celui qui vient de faire ses débuts en Europe. Là bas, il n'aura nullement vocation à assurer la montée en gamme de la firme roumaine d'autant qu'elle n'est pas présente. Pas de toit en verre, de jante de 19 pouces ni de carrosserie bicolore ou encore de motorisation hybride, le propos sera de véhiculer les familles nombreuses et leurs bagages sur les routes pas vraiment carrossables en misant sur l'économie. Et pas de conflit d'intérêt non plus avec le Jogger qui n'est pas commercialisé en Inde.

Un «Bigster» à 7 places chez Nissan aussi

En Inde, Renault et Nissan jouent à fond la carte de la synergie, l'usine de Chennai citée plus haut est d'ailleurs à 70% propriété de la marque japonaise de l'alliance. Un site industriel qui fabrique aussi le Nissan Magnite qui n'est autre que le clone du Renault Kiger, un clone du Renault Duster commercialisé sous le nom de Nissan Terrano fait aussi partie du lot, il fut est même décliné sous la forme d'un Terrano Sport bénéficiant d'une livrée bicolore voir notre galerie photos. Dans ce pays émergent il incarne une alternative au juste prix au Nissan Qashqai. Et comme à l'étage au dessus, le Nissan X-Trail n'est pas présent en Inde, la marque adaptera, le Bigster en lui offrant 7 places.



Voici la Volkswagen ID.7 selon Nissan

Il ne s'agit pas d'un SUV clinquant, mais d'une berline à l'allure simple et sans fioritures. La nouvelle Nissan N7 est le pendant japonais de la Volkswagen ID.7 électrique. Enfin, japonaise, il faut le dire vite... La nouvelle Nissan N7 étant le fruit d'un accord de collaboration avec le Chinois Dongfeng, cette voiture électrique possède en fait une double nationalité. Le design de la carrosserie de 4,93 m de long reste très pur et simple, avec une silhouette élégante qui semble soignée mais quelque peu générique. Nissan ne diffuse pas encore d'images de l'habitacle, mais parle de sièges contrôlés par l'IA qui utilisent 49 capteurs pour déterminer la position d'assise idéale. Ces sièges sont dits soyeux à l'œil et offriraient un confort supérieur.



Les caractéristiques techniques de la Nissan N7 nous laissent également dans l'expectative. En fait, tout ce que l'on sait, c'est que cette voiture électrique repose sur une plateforme EV modulaire développée en collaboration avec Dongfeng. Le constructeur japonais parle également de systèmes avancés d'aide à la conduite qui offrent des fonctions semi-autonomes sous la bannière « Navigate on Autopilot ». Il est toutefois peu probable que vous voyiez un jour cette Nissan circuler chez nous, car la N7 a été développée spécifiquement pour le marché chinois.

En Chine, la nouvelle Nissan N7 sera commercialisée dans le courant de l'année 2025. La Volkswagen ID.7, conceptuellement très proche, n'a donc pas à s'inquiéter... pour le moment.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SON HISTOIRE

le Bitcoin franchit les 94 000 dollars !

Cap sur les 100 000 ?

L'or numérique continue son ascension fulgurante en cette fin d'année. Son cours se rapproche ainsi toujours un peu plus du seuil mythique des 100 000 dollars !

Les amoureux du Bitcoin peuvent savourer la période actuelle. Depuis l'élection de Donald Trump, la reine des crypto-monnaies connaît une ascension exceptionnelle, en ne cessant de battre constamment ses records. Et la fièvre est loin de s'être calmée, même après que le Bitcoin a dépassé la barre des 90 000 dollars. Car la création de Satoshi Nakamoto vient encore d'impressionner, en franchissant cette fois les 94 000 dollars !

Le Bitcoin toujours plus proche des 100 000 dollars

« Plus vite, plus haut, plus fort », c'est la devise des Jeux olympiques. Mais ce pourrait être tout aussi bien celle du Bitcoin en ce moment. En effet, la plus grosse valorisation des cryptomonnaies a brièvement atteint le seuil des 94 000 dollars hier dans la soirée. Un chiffre qui se rapproche de plus en plus de celui attendu par tous les crypto bros : les 100 000 dollars. Et un chiffre qui ne semble plus du tout illusoire ou fantasmagique !

Récapitulatif des marchés > Bitcoin

93730,44 USD

+2716,46 (2,98 %)↑ depuis 5 jours

20 nov., 13:03 UTC · [Clause de non-responsabilité](#)



Donald Trump, carburant de l'optimisme dans la crypto-sphère ?

Il faut dire qu'une nouvelle variable s'est intégrée aux calculs des différents spéculateurs et enthousiastes du Bitcoin : Donald Trump. Le président américain apparaît de plus en plus comme celui qui permettra de pousser le cours de l'or numérique toujours plus loin, au vu de ses ambitions pour la crypto aux États-Unis. Ainsi, comme le note Reuters, le Bitcoin a connu son plus haut hier soir, exactement au moment où l'on apprenait que le Trump Media and Technology Group (propriétaire du fameux réseau social Truth Social) était sur le point d'acquiescer la société de trading crypto Bakkt. Autant dire que l'excitation ne risque pas de s'évanouir tout de suite dans le monde de la crypto, et que les attentes vont potentiellement aller s'accroissant jusqu'au 20 janvier prochain, date à laquelle Donald Trump prêterait serment et sera investi 47^e président des États-Unis.

STARSHIP

face à Donald Trump, SpaceX ne renouvelle pas l'exploit et laisse sa mégafusée s'abîmer en mer



SpaceX faisait une nouvelle fois décoller hier dans la nuit sa fusée Starship. Un moment qui n'aura pas été aussi

mémorable que le précédent. C'était un des événements de la semaine. La compagnie d'Elon Musk procédait hier, à 23 heures

(heure de Paris), au 6^e décollage de sa mégafusée Starship. Un lancement qui a beaucoup fait parler depuis qu'en octobre dernier, pour la première fois, SpaceX réussissait à ramener sur le pas de tir le lanceur super lourd, offrant des images époustouflantes. Malheureusement, malgré le public VIP, l'exploit n'était cette fois pas au rendez-vous !

Donald Trump était présent pour le décollage

On ne sépare plus Elon Musk et Donald Trump depuis que ce dernier a remporté les élections présidentielles américaines, le 5 novembre dernier. Alors quand SpaceX doit faire à nouveau voler Starship, le futur 47^e président des États-Unis a voulu faire

le déplacement, et observer en direct le lancement de la fusée, sur la base de Boca Chica (Texas). Pour rappel, ce 6^e vol de la fusée de 120 mètres de hauteur devait permettre à SpaceX de renouveler la réussite d'octobre, avec un super lanceur qui revient sur son lieu de décollage après s'être détaché du vaisseau. Mais la présence de l'homme politique républicain n'aura pas porté chance à SpaceX !

Le lanceur super lourd n'a pas pu revenir sur le pas de tir

En effet, quelques minutes après le décollage, SpaceX a indiqué que cette fois les critères pour ramener le lanceur super lourd à

bon port n'étaient pas réunis. Résultat, l'entreprise américaine a décidé de laisser ce premier étage de la fusée (70 mètres) s'abîmer dans le golfe du Mexique. Lot de consolation, le décollage ayant eu lieu cette fois durant la journée (aux États-Unis), le vaisseau Starship (50 mètres) a comme d'habitude amerré dans l'océan Indien. Mais avec la lumière du jour, on a pu obtenir des images impressionnantes de cette manœuvre. À noter qu'Elon Musk a par ailleurs indiqué sur X que SpaceX comptait effectuer une fois encore un amerrissage du vaisseau Starship. Si aucun problème n'était détecté, la fois d'après, l'objectif serait de ramener cette fois ce vaisseau sur le pas de tir.

Brèves

xAI va lever encore 6 Md\$

Selon CNBC, la société spécialisée en IA d'Elon Musk va réaliser un nouveau tour de table de 6 milliards de dollars (quelques mois après un premier du même montant). L'opération devrait être finalisée en début de semaine prochaine. 5 Md\$ proviennent de fonds souverains de pays du moyen-orient et le

milliard restant est issu de plusieurs investisseurs dont ceux existants qui augmenteraient leur participation. Avec cet investissement record, xAI envisage d'étendre son supercalculateur IA Colossus basé à Memphis. Celui-ci a été ouvert en septembre dernier avec 100 000 accélérateurs H100 de Nvidia. Elon Musk a déjà prévu de doubler sa taille. Il vient même de s'assurer de la livraison

de 150 Mwatt par les autorités du Tennessee pour le faire fonctionner.

L'app Windows ChatGPT accessible à tous

Auparavant réservé aux abonnés payants, OpenAI l'a rendu disponible pour l'ensemble

des utilisateurs. Ces derniers peuvent la télécharger depuis le Microsoft Store. Un moyen pour la firme de Redmond de continuer à démocratiser l'usage de l'IA. Les utilisateurs retrouveront les mêmes capacités de prompts que les applications mobiles pour Android ou iOS. L'application propose ainsi le célèbre mode conversation ainsi qu'une poignée d'options vocales.

Mots fléchés

Structure politique		Amusant		Serpenter		Bastringue		Équerre	Attribués	De naissance		Soldat américain	
Hégémonie		Écrivain 'marin'		Baiser		Classification d'huiles				Création			
												Petits socles	
Nommément													Nazi
Frotte													
							Recouvre	Empestées					
Acarien													
Rapport constant						Portées							
		Association de radio-télévision (initiales)				Océan		Petit tour			Résidus		Captif
		Habituel						Numéro d'entreprises (initiales)					
Assas-siner					Collections							Accumulation	
Car urbain													
			Succinctes	Estimations							Véhicule		
				Erbium									
Conduit					Train de banlieue (initiales)				Rendu				
Matière minérale					Médusé				Ventilation				
						Roue à gorge					Chef éthiopien		
						Hasards							
Mot de passe				Sorte de maillet							Unité de sensibilité		
Chiffre				Coqueluche									
		Instrument de musique						Piscine		Direction		Troisième personne du singulier	
		Autre nom de tsar											
Doras	Conifère						Garçon-nière						
	Ensemble d'images												
											Distance chinoise		
											Canard nordique		
Possessif			Étoffe de soie									Légumi-neuses	
Chambre			Venelle										
						Grands félins		Saule					
								Peuples sud-américains					
Bolets comestibles		Fleuve italien		Centre	Dieu nordique					Petit docteur			Alcool de riz
										Commune d'Italie			
					Ville croate				Cantine huppée				
									Point délicat				
Répertoire					Conducteur							Métal précieux	
Titane					Pour unir								
		Unie					Fluide gazeux				Tout va bien (initiales)		
Conduits							Débris de bois						

Le chef de l’AIEA salue ”un pas concret” de l’Iran sur l’uranium hautement enrichi

Le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, a salué mercredi un engagement "concret" de l'Iran, après la mise en place par Téhéran de mesures pour stopper l'expansion de son stock d'uranium hautement enrichi. "Je pense que c'est un pas concret dans la bonne direction", s'est-il félicité, devant la presse, au premier jour du Conseil des gouverneurs de l'instance onusienne, à Vienne. "Nous avons là un fait qui a été vérifié par nos inspecteurs", a-t-il ajouté. Selon un rapport de l'AIEA, ses experts ont pu constater sur les sites nucléaires de Natanz et Fordo "que l'Iran avait commencé à mettre en oeuvre des préparatifs visant à stopper l'augmentation de son stock d'uranium enrichi à 60%".



Le Président Tebboune préside la cérémonie de prestation de serment de la nouvelle Directrice exécutive du Secrétariat continental du MAEP

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de président du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), a présidé la cérémonie de prestation de serment de l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, en tant que nouvelle Directrice exécutive du Secrétariat continental du mécanisme africain, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République. «Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur Son Messager, Madame l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, en ma qualité de président du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), je tiens à vous féliciter pour cette nomination et je suis honoré d'assister à votre prestation de serment en tant que nouvelle Directrice exécutive du Secrétariat continental du MAEP", lit-on dans le communiqué. "Cette heureuse occasion nous réunit aujourd'hui et nous unit dans notre engagement à soutenir les valeurs de bonne gouvernance et de transparence à travers l'ensemble de notre continent africain. Grâce à votre leadership et à votre dévouement, nous sommes convaincus que notre mécanisme continuera de prospérer et d'avoir un impact positif sur la vie des peuples du continent". a ajouté le président de la République. "Enfin, je souhaite que cette opportunité soit saisie avec ardeur et détermination, d'autant plus que vous avez mon soutien et le plein soutien de tous les chefs d'Etat et de Gouvernement de notre mécanisme. Unissons nos efforts pour bâtir un avenir meilleur pour l'Afrique. Encore une fois, félicitations", a conclu le président de la République.

ENVIRONNEMENT

Les villes sont responsables d'environ 70% des émissions de carbone

Les villes sont responsables d'environ 70% des émissions de carbone, a déclaré mercredi, le président de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP29), Moukhtar Babayev, qui se tient en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre. "Les villes sont responsables d'environ 70% des émissions de carbone", a indiqué M. Babayev, lors de la réunion de haut niveau des ministres chargés de l'urbanisation et du changement climatique, tenue dans le cadre de la COP29, selon l'agence de presse d'Azerbaïdjan, AZERTAC. Egalement ministre de l'Ecologie et des Ressources naturelles en Azerbaïdjan, M. Babayev a souligné que plus de la moi-



tié de la population mondiale vit dans les zones urbaines. Ce chiffre, a-t-il ajouté, "devrait augmenter de 70% d'ici 2050", et la population urbaine "devrait dépasser les 500 millions", au cours des cinq à sept prochaines années. La COP29, qui se réunit cette année du 11 au 22 novembre en Azerbaïdjan, veut relever le niveau d'ambition, pour que toutes les parties s'engagent en faveur de plans nationaux ambitieux, et donner les moyens d'agir, ce qui met en exergue le rôle essentiel du financement pour concrétiser les ambitions, réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES), s'adapter au changement climatique et remédier aux pertes et préjudices.

Chronique Eco
d'Anouar El Andaloussi

Trump, un président bien élu, mais est-il venu au bon moment ?

Trump vient d'être élu confortablement président des Etats Unis. Il hérite d'une économie très forte, de plus en plus performante, avec une inflation maîtrisée (autour de 2%), un quasi plein-emploi, une économie innovante grâce à la puissance de sa recherche et de ses entreprises. En même temps Trump hérite d'une géopolitique en pleine recomposition et des risques forts de confrontations directes dans plusieurs régions du monde. Les impacts de cette élection sur l'économie sont sérieux.

Les USA gardent une maîtrise parfaite des deux domaines sur lesquels ils ont toujours eu une hégémonie et qui lu permettent d'exercer une influence sur l'économie mondiale. Il s'agit du contrôle de l'énergie (toutes sources confondues) et la manipulation du dollar à travers les taux de change et les taux d'intérêt. Pour le premier, les USA deviennent le premier producteur mondial et exerce une influence très forte sur la régulation du marché de l'énergie fossile. Sur le second, le dollar continue de dominer les transactions commerciales au niveau mondial (autour de 60%) même si les autres monnaies, particulièrement l'Euro, grignotent des parts de plus en plus significatives. Comme monnaie de réserve, le dollar continue d'être hégémonique et attire l'épargne mondiale (autour de 70%). Cette position très confortable permet d'exercer effectivement une influence sur les transactions et sur la manipulation du dollar dans le sens des intérêts de l'économie américaine. Avec le statut du dollar, les USA disposent d'une manne financière considérable provenant de l'épargne de tous les pays. Tout compte fait, Trump disposera, en janvier 2025, d'une confortable situation pour mettre en oeuvre ses engagements de la campagne électorale. Il trouvera donc un terrain bien préparé pour mener ses « croisades » et faire passer ses annonces sur le terrain. Il est présenté comme un chef d'entreprise doué et un homme d'affaire redoutable, aimant la prise de risques, un homme d'action, faisant fi des règles protocolaires, des usages conventionnels dans les relations et des précautions de bienséance. Sa philosophie ? Celle d'un ultralibéral en économie et d'un pragmatique dans les relations internationales ; en somme, quelqu'un de « fonceur » et qui accepte volontairement les compromis s'il trouve un intérêt.

Ses détracteurs lui reconnaissent tout de même sa franchise (pas de coup bas et surtout pas d'intermédiaires dans ses relations), son amour pour son pays, son respect des engagements donnés et bien entendu sa détermination d'aller jusqu'au bout de ses actions. Sur l'énergie les USA maintiennent leur leadership à la fois sur le pétrole et le gaz. En 2024, la production de pétrole brut du pays sera légèrement supérieure à 13 millions de barils par jour (Mb/j), ce qui fait des États-Unis le premier producteur mondial devant la Russie (9,1Mb/j) et l'Arabie Saoudite (9 Mb/j). Pour le gaz naturel, les États-Unis sont aussi le premier producteur mondial devant la Russie qui a été pendant longtemps le géant mondial du gaz. En 2023, la production américaine était de 1 035 milliards de mètres cubes. Pour le charbon, les États-Unis sont le quatrième producteur. Les États-Unis sont donc indiscutablement un géant en matière d'énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz naturel), qui sont les plus consommées actuellement avec une part d'environ 80 % de la consommation mondiale d'énergie. Mais leur puissance énergétique ne se limite pas à ces énergies. Les USA sont également très bien placés pour les énergies non carbonées. (Ces données sont tirées d'un article de F. Perrin paru dans le Bulletin « Policy Center for the New South », oct 2024.) F. Perrin tire cette conclusion : f « Ce pays est donc clairement une superpuissance énergétique et ces atouts énergétiques viennent renforcer la superpuissance américaine globale... Lors de la campagne présidentielle de 2016, le programme de Donald Trump sur l'énergie contenait l'objectif suivant : d'abord l'indépendance énergétique, ensuite la domination énergétique. Dans sa plateforme pour l'élection de 2024, on retrouve ces deux mêmes idées clés. Grâce à l'abondance des ressources énergétiques des États-Unis, au dynamisme de leurs entreprises dans le secteur énergétique et à leur puissance technologique et financière ainsi qu'au soutien de l'État fédéral, le futur 47ème président américain dispose de beaucoup d'atouts pour mettre en oeuvre cette double ambition. » Ces atouts donne une suprématie totale que le nouveau Président peut utiliser pour aller très loin, pas seulement dans l'énergie. Il peut remettre en cause tous les engagements de son prédécesseur en matière

de commerce international, de changement climatique, de la guerre en Ukraine, de la crise au Moyen Orient. Le seul obstacle qu'il va rencontrer au plan économique peut être la Chine. D'ailleurs il a annoncé une protection très serrée face aux marchandises venant de Chine pouvant aller jusqu'à 60% de droits de douane ; décision très risquée, car l'économie américaine a abandonné depuis très longtemps les industries manufacturières et aucun pays ne peut être à la hauteur de la Chine pour approvisionner les entreprises américaines en produits manufacturés, sous-produits et certaines matières premières critiques pour l'industrie américaine. Avec la Chine, la guerre économique est déjà déclarée ; la Chine aussi a des atouts décisifs dans l'éventualité de cette guerre. Cette dernière pourrait toucher d'autres régions du monde lorsqu'il s'agira du contrôle des terres rares ou d'une forte hausse du dollar. Les pays émergents seraient ces terrains de bataille. L'alliance Chine-Russie sera décisive pour la Chine en raison de sa dépendance en matière d'énergie. La triangulation de la lutte économique (USA-Chine-Russie) neutralisera l'Europe qui sera le plus grand perdant dans ce contexte. L'Ukraine sera, elle aussi, sacrifiée sur l'autel des intérêts américano-russes. Les pays périphériques, comme la Inde, la Turquie, l'Iran, le Brésil, le Mexique, l'Arabie Saoudite, ... joueront l'arbitre dans ces confrontations. On remarquera que les BRICS+ seront bien impliqués dans la nouvelle dynamique de recomposition géopolitique. Le nouveau monde sera dominé par les USA et les BRICS+ alors que le rôle de l'UE sera minoré, ce qui représente un risque pour son unité qui pourrait conduire à des Exits en cascade. L'Europe commence à chercher des parades aux mesures protectionnistes annoncées par Trump ; le coût est énorme pour l'Europe qui exporte pour plus de 550 Mds de \$ vers les USA et importe pour près de 300 Mds \$ des USA. La hausse du dollar, par l'effet direct de la hausse des droits de douane américains, est l'autre instrument de domination du commerce mondial, celle -ci va impacter surtout les pays émergents qui exportent vers les USA ; une dépréciation de leurs monnaies entrainerait une inflation dans ces pays.